

Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

Provisoire

9421^e séance Jeudi 21 septembre 2023, à 17 h 5 New York

Présidente: (Albanie) M. Sénéchal de Goffredo Junior Membres: M. Niu Xiaoqiang Émirats arabes unis M. Almusharakh Équateur.... M. Montalvo Sosa Mme Saha Fédération de Russie..... M. Polyanskiy France..... M. Olmedo Mme Koumba Pambo Gabon.... Ghana..... M. Boateng M. Hamamoto Malte M. Ciscaldi M. Irachande Gouveia Mme Baumann-Bresolin Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord M. Eckersley

Ordre du jour

Maintien de la paix et de la sécurité internationales

Défense des buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies au moyen d'un multilatéralisme efficace : maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine

Lettre datée du 6 septembre 2023, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Albanie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2023/653)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org)







La séance est reprise à 17 h 5.

La Présidente (parle en anglais) : Je souhaite chaleureusement la bienvenue aux ministres et aux autres représentants de haut niveau présents dans la salle du Conseil de sécurité. Leur présence aujourd'hui souligne l'importance de la question à l'examen.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Inde.

M. Verma (Inde) (*parle en anglais*): Nous adressons nos félicitations à S. E. le Premier Ministre Edi Rama pour la présidence fructueuse de l'Albanie à la tête du Conseil de sécurité et la tenue de ce débat public aussi opportun qu'important aujourd'hui.

L'Inde reste préoccupée par la situation en Ukraine. Nous avons toujours défendu l'idée selon laquelle aucune solution ne peut être obtenue au prix de vies humaines. Une escalade des hostilités et de la violence n'est dans l'intérêt de personne. Nous avons demandé instamment que tous les efforts soient faits pour une cessation immédiate des hostilités et un retour urgent sur la voie du dialogue et de la diplomatie.

L'ordre mondial auquel nous adhérons tous repose sur le droit international, les principes consacrés par la Charte des Nations Unies et le respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de tous les États. Ces principes doivent être défendus sans exception. Le dialogue est la seule manière de régler les divergences et les différends, si insoluble que le problème puisse sembler actuellement. Le chemin vers la paix exige que nous gardions toutes les voies de la diplomatie ouvertes.

Nous constatons avec regret que les conséquences collatérales du conflit ont entraîné une hausse des prix des denrées alimentaires, des carburants et des engrais, touchant le monde dans son ensemble et en particulier les États Membres du Sud, qui ont été abandonnés à leur sort. De notre point de vue, il est essentiel que leur voix soit entendue et que leurs préoccupations légitimes soient dûment prises en compte. La présidence indienne du Groupe des Vingt (G20) a veillé à ce que certains des écueils économiques rencontrés par les pays en développement soient mis au premier plan de l'ordre du jour du G20 afin de trouver des solutions à des problèmes tels que le surendettement. L'approche de l'Inde à l'égard du conflit ukrainien restera axée sur les personnes. Nous fournissons une aide humanitaire à l'Ukraine et un soutien économique à plusieurs de nos voisins du Sud qui sont aux prises avec des difficultés économiques.

Nous devons éviter de prendre des mesures qui compromettent la possibilité d'un dialogue et de négociations. À ce stade, nous devons observer une pause et nous poser deux questions urgentes. La première est la suivante : sommes-nous proches d'une solution possible et acceptable? Et si tel n'est pas le cas, comment se fait-il que le système des Nations Unies, et en particulier son organe principal, le Conseil de sécurité, qui est chargé au premier chef du maintien de la paix et de la sécurité internationales, soit complètement inopérant dans le règlement du conflit en cours ? Pour que le multilatéralisme soit efficace, il faut réformer et réinventer les structures dépassées et archaïques, faute de quoi leur crédibilité ne cessera de diminuer. Si nous ne corrigeons pas cette faille systémique, notre action restera en-deçà des attentes.

Pour terminer, nous continuons de défendre le point de vue du Premier Ministre Modi selon lequel l'heure n'est pas à la guerre. Elle est au contraire au développement et à la coopération. Nous devons absolument garder foi en la promesse de la diplomatie et rester confiants quant au fait, qu'à terme, ce sont toujours le dialogue et la diplomatie qui permettent d'aboutir au résultat que nous appelons de nos vœux.

La Présidente (parle en anglais): Je donne maintenant la parole au Ministre du pouvoir populaire pour les relations extérieures de la République bolivarienne du Venezuela.

M. Gil Pinto (République bolivarienne du Venezuela) (parle en espagnol): La République bolivarienne du Venezuela est fermement attachée à la défense des buts et des principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. C'est pourquoi nous observons avec une grande inquiétude les menaces pour la paix et la sécurité internationales que représentent le mépris et le non-respect continus des engagements et obligations découlant des traités et accords internationaux auxquels les États Membres sont parties, ainsi que d'autres sources de droit international, en violation flagrante du préambule de la Charte des Nations Unies, l'acte fondateur de l'Organisation.

En 2015, alors que nous étions membre non permanent du Conseil de sécurité, nous avons voté pour la résolution 2202 (2015) en soutien aux Accords de Minsk (voir S/PV.7384). Malheureusement, l'échec de ces accords a conduit à la crise de la sécurité internationale à laquelle nous sommes confrontés depuis plus d'un an. En 2022, nous avons alerté la communauté internationale sur l'existence de ce qui, selon nous, était

2/7 23-27457

une crise à trois niveaux dans la région d'Europe orientale, qui, si elle n'était pas traitée de manière prudente et équilibrée, risquait de déclencher un conflit mondial. Malheureusement, nos avertissements sont restés lettre morte et continuent d'être traités par le mépris. Loin d'avoir progressé sur la voie d'un véritable dialogue en vue d'un règlement pacifique du conflit, nous nous trouvons aujourd'hui dans une situation d'affrontement et de polarisation de plus en plus marqués. Nous devons changer de cap et nous devons le faire maintenant, sans plus attendre.

Dans un cas comme celui qui nous occupe, le multilatéralisme joue un rôle essentiel dans le règlement du conflit et, à cet égard, l'ONU a une tâche importante à accomplir : en cas de conflit, le rôle de l'Organisation est d'y mettre un terme en le réorientant vers la démocratie en vue de son règlement pacifique. Il est de notre devoir aujourd'hui de contribuer à l'apaisement des tensions avant qu'elles n'atteignent un point de non-retour qui pourrait menacer la survie des générations actuelles et futures dans le monde entier. Notre pays est convaincu que seul un dialogue ouvert et sincère visant à la compréhension permettra de remédier à la situation dans laquelle nous nous trouvons.

L'ONU doit faciliter une solution pacifique au conflit par le dialogue et la négociation politique entre la Russie et l'OTAN afin de construire un mécanisme de sécurité européen équilibré, efficace, indivisible et durable. La discrimination politique et l'unilatéralisme propre à certains groupes sont les principaux obstacles à cet égard. Pour mettre fin à la crise, il faut donc que les parties au conflit s'engagent dans un dialogue sincère et progressent sur la voie de la paix. Cela implique, en premier lieu, de respecter de bonne foi le droit international et les différents accords internationaux pertinents et, en second lieu, de mettre fin une fois pour toutes au recours à des discours incendiaires, à des approches qui sèment la division ou à des actions dangereuses, telles que la fourniture de moyens pour prolonger le conflit ou la perpétration d'attaques contre des infrastructures critiques.

La communauté internationale joue un rôle important ici dans la mesure où ses actions peuvent contribuer à jeter de l'huile sur le feu ou permettre d'inverser la situation. Le Venezuela est convaincu que la solution au conflit passe par un engagement international en faveur du dialogue et contre la violence et d'autres formes de pression telles que les mesures coercitives unilatérales et la manipulation politique de la justice comme outil de

menace. Dans ce contexte, nous condamnons la censure des médias et la désinformation, qui rendent difficile une prise de décision adaptée à la situation réelle sur le terrain.

Nous appelons également à ne pas participer à la course aux armements effrénée qui va croissant, détournant vers la guerre des ressources qui pourraient être utilisées pour le développement et la lutte contre la pauvreté. Cette augmentation des flux d'armes, sans discernement et incontrôlée, conduit à un affrontement de blocs et menace gravement la paix et la sécurité internationales. Dans cette optique, nous ne pouvons qu'insister une fois de plus sur le fait qu'une victoire unipolaire définitive n'est qu'une illusion.

Pour terminer, la République bolivarienne du Venezuela réaffirme son engagement indéfectible envers la Charte des Nations Unies et souligne, depuis cette tribune, que seuls la diplomatie, le dialogue et la concertation, sans pression ni sanctions, permettront de mettre un terme à ce lamentable conflit qui menace aujourd'hui l'ensemble de l'humanité.

La Présidente (parle en anglais) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Afrique du Sud.

M. Dangor (Afrique du Sud) (parle en anglais): L'Afrique du Sud se félicite de l'occasion qui lui est donnée de contribuer au débat d'aujourd'hui. Nous espérons qu'il permettra de jettera les bases d'une action concrète visant à mettre fin à la guerre en Ukraine et mettra l'accent sur le travail à faire pour instaurer une paix juste et durable dans ce pays, avec des engagements renouvelés en faveur d'un multilatéralisme inclusif, dans le cadre duquel les principes consacrés par la Charte des Nations Unies et le droit international sont mis en œuvre de manière cohérente dans toutes les situations.

La Charte des Nations Unies a établi un cadre normatif fondé sur le droit international qui oriente le système international et multilatéral ainsi que les relations intergouvernementales. Il s'agit notamment des principes d'intégrité territoriale et d'interdiction de l'annexion de terres par le recours à la force.

Il est incontestable que, depuis sa création, l'ONU a empêché l'éclatement d'une nouvelle guerre mondiale, favorisé le développement, la solidarité politique et le respect des droits humains, et permis à de nombreux pays de sortir du colonialisme et de conflits violents. Si elle a enregistré de nombreux succès, elle a également connu sa part de difficultés et d'échecs. L'incapacité du Conseil de sécurité à prendre des mesures adaptées pour

23-27457 **3/7**

répondre avec la même vigueur à toutes les menaces et à tous les risques qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales nuit à sa crédibilité. L'Afrique du Sud a plaidé pour l'application uniforme des principes consacrés par la Charte des Nations Unies et le droit international, y compris le respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de l'Ukraine. De même, le Conseil doit veiller à ce que l'intégrité territoriale, la souveraineté et les libertés des peuples de Palestine et du Sahara occidental, par exemple, fassent également l'objet d'une attention particulière. L'incapacité à appliquer uniformément et équitablement le droit international affaiblit le cadre normatif de la responsabilité internationale et rend le monde moins sûr pour tous. Nous appelons de nos vœux un engagement plus fort à demander des comptes à tous les pays, quels qu'ils soient, qui ne respecteraient pas les lois et les normes inscrites dans la Charte des Nations Unies.

Cela dit, l'Afrique du Sud réaffirme la nécessité d'une action urgente pour mettre fin à la guerre en Ukraine, d'un cessez-le-feu immédiat et de l'ouverture de négociations en vue d'une paix juste et durable dans ce pays. Nous sommes préoccupés par l'escalade du conflit et ses retombées socioéconomiques négatives aux niveaux régional et international. Il s'agit d'une guerre dont les conséquences se font également sentir dans les pays du monde entier, car elle attise les crises alimentaire, énergétique et financière débilitantes qui sévissent à l'heure actuelle à l'échelle mondiale.

L'Afrique n'a pas été épargnée par ses répercussions. La guerre contribue à ralentir la dynamique de mise en œuvre des objectifs de développement durable et des aspirations formulées dans l'Agenda 2063.

La diplomatie et le dialogue restent la seule voie pour parvenir à une solution durable et pacifique de la guerre. L'Article 33 de la Charte des Nations Unies nous enjoint de rechercher la paix par des moyens pacifiques. Il est impératif que, par nos paroles et nos actions, nous cherchions à désamorcer plutôt qu'à intensifier cette guerre brutale. Il est important que l'ONU et ses États Membres s'efforcent de créer les conditions propices au dialogue, à la médiation et à la diplomatie sans conditions préalables. Ce faisant, nous devons mettre un terme à tout transfert d'armes, qui alimente le conflit.

Nous pensons que la guerre n'est jamais sage, mais lorsque guerre il y a, le Conseil de sécurité doit appeler les belligérants à respecter les lois de la guerre, en particulier le principe de distinction.

L'initiative des dirigeants africains de se rendre en Ukraine et en Russie et de s'entretenir avec ces pays est la première initiative directe de haut niveau prise par le continent pour mettre en évidence son point de vue sur la nécessité d'une paix juste et durable. Les dirigeants africains se sont rendus à Kyïv et à Saint-Pétersbourg pour discuter avec les Présidents Zelenskyy et Poutine des perspectives de la guerre en cours et des possibilités d'y mettre fin. Ils ont souligné leur désir commun de paix et encouragé l'Ukraine et la Russie à rechercher un processus de négociations mené par la diplomatie.

Il a été relevé que le continent africain a connu de nombreux conflits. Notre lutte contre le colonialisme et l'apartheid ainsi que les conflits auxquels nous continuons d'être confrontés nous ont donné à comprendre la nécessité d'une paix à long terme, qui est indispensable à tout progrès et à tout développement.

Lorsque le conflit a débuté, des propositions de paix peu convaincantes ont été présentées par différentes parties. Assurément, des points de convergence unissent toutes ces propositions, qui indiquent les questions clefs auxquelles il faut remédier. Tandis que nous privilégiions l'instauration de la paix, il a été souligné que l'Ukraine et la Russie devaient envisager des mesures de confiance qui permettraient de renforcer la confiance et d'apaiser les tensions.

Nous nous attachons à relancer l'Initiative de la mer Noire, à régler la question du retour des enfants ukrainiens et à permettre la libération des prisonniers de guerre. L'Afrique du Sud participe également au processus lancé à Copenhague et poursuivi à Djedda, connu sous le nom de formule ukrainienne pour la paix . Cette participation s'inscrit en droite ligne de notre engagement à prendre part à tous les processus cherchant à promouvoir le dialogue et la paix.

Pour terminer, il reste impératif que le Conseil appuie toutes les initiatives favorables à une paix juste et durable en Ukraine. Comme l'ont récemment convenu les dirigeants du Groupe des Vingt à Delhi, notre ère doit être celle de la paix et non de la guerre.

La Présidente (parle en anglais) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Argentine.

M. Oddone (Argentine) (parle en espagnol): L'Argentine défend et promeut les principes consacrés par la Charte des Nations Unies. Ces principes constituent le fondement de la coexistence pacifique, et incluent le respect du droit international, la souveraineté

4/7 23-27457

et l'intégrité territoriale des États, le règlement pacifique des différends et le strict respect des droits humains.

C'est pourquoi l'Argentine suit avec attention et avec une extrême préoccupation le conflit en Ukraine, renouvelle sa condamnation énergique de l'agression perpétrée contre ce pays et demande instamment à la Fédération de Russie de cesser immédiatement de recourir à la force de manière illégitime et de mener des opérations militaires en territoire ukrainien.

Il est impératif qu'une désescalade du conflit soit amorcée sans délai et que toutes les parties concernées retournent à la table des négociations. Nous sommes convaincus que la diplomatie et le dialogue sont la seule voie à suivre pour éviter de nouvelles souffrances et trouver une solution durable. Nous appuyons les efforts du Secrétaire général et des autres acteurs qui continuent d'œuvrer pour faciliter l'obtention d'un compromis constructif entre les parties.

L'Initiative de la mer Noire était un exemple de ces efforts. L'Argentine avait salué les accords conclus en 2022, qui ont permis d'exporter des millions de tonnes de céréales depuis les ports de la mer Noire. La prorogation de cette initiative est primordiale pour sauver des vies et stabiliser les prix mondiaux, car elle constitue également un exemple probant de gestion de crise. Nous regrettons que la Russie ait décidé de ne pas reconduire les accords conclus à Istanbul, et nous appelons à reprendre les négociations en vue de les réactiver.

Les conséquences qui pourraient découler d'une intensification du conflit constituent un danger manifeste et bien réel. Nous exprimons donc notre vive inquiétude face à la menace que représente la poursuite des opérations militaires autour de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia, plus grande installation nucléaire d'Europe. Nous saluons le travail dont s'acquitte l'Agence internationale de l'énergie atomique auprès des parties pour veiller à ce que la zone reste sûre.

La guerre n'est pas un chèque en blanc pour les combattants ; elle a des limites qui doivent être respectées. Il est impératif de respecter le droit international humanitaire. Le respect du droit international n'a rien de facultatif.

Le monde veut la paix en Ukraine, une paix qui soit durable et conforme à la Charte des Nations Unies et au droit international. Cette guerre est une catastrophe. L'Argentine continuera de promouvoir le dialogue et un règlement pacifique pour mettre fin au conflit.

La Présidente (parle en anglais) : Je donne maintenant la parole au Grand Chancelier Paternò di Montecupo.

Le Grand Chancelier Paternò di Montecupo (parle en anglais): Je tiens à remercier le Président de la République d'Albanie, et l'Ambassadeur de l'Albanie auprès de l'Organisation des Nations Unies d'avoir invité l'Ordre souverain de Malte à contribuer à ce débat public sur un règlement pacifique du conflit en Ukraine.

La paix et la sécurité de l'Ukraine nous concernent tous et toutes, car elles touchent non seulement à la paix et à la sécurité de ses 43 millions de citoyens, mais aussi à la sécurité de l'Europe et, par extension, du monde. L'Ordre souverain de Malte entretient des relations diplomatiques avec l'Ukraine depuis 15 ans, mais notre mobilisation et notre appui au peuple ukrainien ont des racines bien plus profondes et remontent à plus d'un quart de siècle. Au cours de cette période, nous avons apporté une assistance médicale et humanitaire à la population ukrainienne, c'est-à-dire bien avant les hostilités actuelles.

En avril, lors de sa rencontre à Rome avec le Grand Maître et le Grand Chancelier de l'Ordre de Malte, le Premier Ministre ukrainien, Denys Shmyhal, a, au nom de son pays, vivement remercié l'Ordre de son action en Ukraine. Ses propos ont été confirmés cette semaine, lorsque S. E. M. Andryii Yurash, Ambassadeur de l'Ukraine auprès de l'Ordre de Malte, et moi-même avons publié un communiqué de presse conjoint attestant que la contribution de l'Ordre de Malte à l'Ukraine représente l'opération humanitaire la plus importante entreprise par l'Ordre depuis la Seconde Guerre mondiale.

Dans le cadre de l'aide humanitaire internationale, depuis le début des hostilités, ce sont des dizaines de milliers de volontaires et de travailleurs humanitaires de l'Ordre de Malte et d'autres entités qui se sont rendus aux frontières et aux points de contrôle voisins de l'Ukraine pour offrir aide et réconfort. Des millions de réfugiés ont été accueillis chaleureusement par des voisins étrangers qui ont mis de côté leurs différences culturelles pour se mettre au service d'une humanité commune dans le besoin.

En Ukraine même, cependant, le carnage et la destruction se poursuivent cette semaine encore. Nos confrères catholiques, Caritas-Spes, viennent cette semaine de subir, à Lviv, la destruction d'un entrepôt d'aide où étaient stockées 300 tonnes d'aide. Il s'agit de la plus récente d'une série d'attaques contre leur action, et elle s'inscrit dans le triste prolongement de

23-27457 5/7

l'attaque perpétrée l'année dernière à Mariupol, laquelle avait causé la mort de deux travailleurs humanitaires. Hier, Denise Brown, Coordonnatrice résidente et des opérations humanitaires en Ukraine, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, a condamné avec la plus grande fermeté l'attaque de Lviv. Elle a de nouveau exprimé les inquiétudes que suscitent les répercussions de ces attaques sur les travailleurs, les installations et les moyens humanitaires, qui sont protégés en vertu du droit international humanitaire.

Il n'y a pas de solution facile à ce conflit, mais la paix reste la seule option pour mettre fin à cette situation tragique. Nous avons bien conscience que le processus pourrait être long, difficile et douloureux, mais il n'y a pas d'autre solution si nous voulons mettre un terme, le plus rapidement possible, aux considérables souffrances humaines et aux répercussions socioéconomiques les plus graves à l'échelle mondiale.

Nous sommes affligés par l'infini gaspillage de ressources qu'entraîne une guerre. D'après les estimations prudentes établies par des organismes publics et des analystes indépendants, d'ici à la fin de l'année, l'économie mondiale aura consacré 224 milliards de dollars à ce conflit, un montant qui suffirait à financer l'UNICEF pendant plus de 30 ans.

Dans le monde du XXI^e siècle, une guerre ne peut être ni contenue, ni régionale. Elle aura toujours des implications qui dépassent son envergure locale, mettant en lumière les interdépendances complexes découlant du contexte mondial dans lequel nous opérons.

J'en veux pour preuve la question de la sécurité alimentaire mondiale, de la hausse des prix et des dangers que font naître les pénuries dans les pays en développement, en particulier en Afrique. Ces problèmes sont considérablement exacerbés par cette guerre. Plus une puissance mondiale est grande et forte, plus sa responsabilité est grande - à l'égard non seulement de ses propres citoyens, mais aussi de ceux qui, tout en vivant en dehors de ses frontières, dépendent d'elle pour leur approvisionnement en biens et services et pour un soutien altruiste. De même, au sein de la communauté des nations, force ne fait pas toujours droit, et les forts et les puissants doivent exercer davantage d'influence et assumer une plus grande responsabilité s'agissant de réfréner ceux qui transgressent les normes du monde fondé sur des règles que consacre la Charte, au lieu de les subvertir ou d'en faire fi au service de leurs propres intérêts.

Je voudrais conclure en citant l'encyclique *Pacem* in *Terris* du pape Jean XXIII :

« Mais la paix n'est qu'un mot vide de sens, si elle n'est pas fondée sur [un] ordre [...] qui repose sur la vérité, se construit selon la justice, reçoit de la charité sa vie et sa plénitude, et enfin s'exprime efficacement dans la liberté. »

Assurément, cette formule respecte la Charte et lui fait écho, aussi devrions-nous tous y souscrire si nous voulons que le peuple ukrainien ne souffre pas en vain.

La Présidente (parle en anglais) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Indonésie.

M. Nasir (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Albanie d'avoir convoqué ce débat public.

La rédaction de la Charte des Nations Unies a été mue par la volonté d'assurer la paix et la solidarité entre tous les pays afin de construire un monde nouveau. Cet esprit, de même que le respect des principes inscrits dans la Charte et le droit international, nécessitent une solide infrastructure multilatérale de paix afin de garantir une paix durable pour tous et toutes, y compris en Ukraine. Dans un monde confronté à des défis complexes et multiformes, les efforts consentis pour instaurer une paix durable ne doivent pas être déployés au coup par coup.

Dans ce contexte, je voudrais faire trois observations.

Premièrement, nous devons ériger une infrastructure multilatérale de paix robuste, étayée par un mécanisme efficace de règlement pacifique des différends et renforcée par une architecture régionale qui permette de poser les jalons de la paix.

Deuxièmement, nous avons besoin d'un Nouvel Agenda pour la paix, au cœur duquel figure un Conseil de sécurité réformé qui réponde véritablement aux besoins d'aujourd'hui et soit outillé pour relever les défis de demain.

Troisièmement, qui dit paix durable dit rétablissement et consolidation effectifs de la paix. Il est donc important que les opérations de maintien de la paix des Nations Unies soient solides et efficaces.

La guerre en Ukraine n'a que trop duré. Ses répercussions se font cruellement sentir par-delà les frontières des pays concernés. La paix doit prévaloir en Ukraine. Les pourparlers de paix doivent commencer d'urgence. En dépit de ses lacunes, l'infrastructure multilatérale de paix en place doit faire tout son possible pour instaurer

6/7 23-27457

la paix en Ukraine. Seules la diplomatie et la négociation nous permettront de parvenir à la paix en Ukraine. Nous avons tous la responsabilité de créer les conditions nécessaires à la réussite des pourparlers de paix. La guerre n'est jamais justifiée. Elle n'apporte que détresse et destruction à l'humanité.

Le maintien de la paix et de la sécurité internationales est la responsabilité principale du Conseil, que ce soit en Ukraine, en Palestine ou dans toute autre zone de conflit. Respecter les principes du multilatéralisme reste le meilleur moyen de régler toutes les questions liées à la paix et la sécurité. Le principe du multilatéralisme énoncé dans la Charte doit être notre guide pour atteindre notre objectif commun : créer un monde pacifique, prospère et égalitaire.

La séance est levée à 17 h 35.

23-27457 **7/7**